

Lion en Sullias, le 19 juillet 2011

Monsieur le Préfet  
Préfecture du Loiret  
181 Rue de Bourgogne  
45042 ORLEANS cedex

**Recommandé avec avis de Réception**

Objet : Radiation de l'église Ste Etienne à l'inventaire  
supplémentaire des Monuments Historiques  
Nos réf. : GL/NT

Monsieur le Préfet,

Suite aux différentes difficultés rencontrées avec les avis de l'Architecte des Bâtiments de France, et au vu du peu de soutien tant financier que technique que nous a apporté depuis désormais 20 ans, la protection de l'église Sainte Etienne, j'ai l'honneur de solliciter sa radiation à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

L'extrême proximité des 4 refroidisseurs de la centrale nucléaire de Dampierre en Burly et le systématisme des avis négatifs de l'A.B.F. entraînant un effet contraire de protection puisque les propriétaires effectuent leurs travaux sans autorisation et surtout sans demande préalable nous confortent largement dans cette position.

J'ajoute enfin que la récente élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme n'ouvre pas la porte à des largesses en matière d'urbanisme et que fort de ce document, approuvé par le Conseil Municipal, nous aurons les moyens d'assurer à Lion en Sullias, la protection mais aussi le développement que des générations lui ont assurés.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Gilles LEPELTIER

Maire de Lion en Sullias  
Président de l'UDMR du Loiret